

[Forum des ONG | Les répercussions de la COVID-19 sur les élections en Afrique](#)

14.04.2021

[English version here](#)

La pandémie de COVID-19 a eu de lourdes conséquences sur les droits humains et les libertés fondamentales en général. Pourtant, plusieurs pays d'Afrique centrale et de l'Ouest ont dû tenir des élections pendant cette période. Comment ces élections ont-elles été organisées et quel a été l'impact de la COVID-19 sur leur déroulement ?



Le 12 avril 2021, lors du Forum des ONG qui a précédé la 68^e session ordinaire de la Commission Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples (Commission Africaine), une table ronde a été menée sur les conséquences de la COVID-19 sur les élections en Afrique, et plus particulièrement sur la violence électorale, la restriction de l'espace civique et les défenseur.es des droits humains.

Dans son discours d'ouverture, l'animatrice, Maximilienne Ngo Mbe, Directrice exécutive du Réseau des défenseurs des droits humains en Afrique centrale (REDHAC), a expliqué que cette table ronde était l'occasion pour les intervenant.es de raconter comment ils/elles avaient vécu les élections organisées dans leurs pays respectifs pendant la pandémie de COVID-19. L'animatrice les a notamment invité.es à préciser les enseignements qu'ils/elles en avaient tirés et les recommandations qu'ils/elles avaient faites afin de promouvoir l'organisation d'élections paisibles en Afrique après la pandémie.

Des questions posées aux intervenant.es ont permis d'orienter les différentes discussions et analyses, notamment : comment les élections s'étaient-elles déroulées dans leurs pays respectifs ? La COVID-19 avait-elle intensifié ou, au contraire, limité les violations des droits humains pendant les élections ? Comment les femmes et les filles avaient-elles vécu les élections en temps de COVID-19 ? Et les défenseur.es ?

L'organisation des élections en République centrafricaine a posé de nombreux problèmes sanitaires et de sécurité. La plupart des candidat.es aux élections n'ont pas pu voyager de ville en ville en raison des restrictions. Lucie Boala Hayali, coordinatrice du REDHAC en République centrafricaine, a indiqué que malgré les initiatives menées pour favoriser la participation des femmes au processus électoral, la pandémie et le manque de ressources financières avaient considérablement limité leur capacité à se mobiliser. De plus, à la suite des élections, le nombre de personnes infectées a beaucoup augmenté à Bangui, la capitale : les centres de dépistage ont enregistré plus de 700 cas positifs.

Au Niger, la pandémie a également eu un impact considérable sur les libertés fondamentales et l'organisation des élections présidentielles. Pour Abdoulaye Kanni, coordinateur du Collectif des Organisations de Défense des Droits de l'Homme et de la Démocratie (CODDHD), l'état d'urgence mis en place par le gouvernement, l'isolement de Niamey, l'interdiction des rassemblements de plus de 50 personnes et les nombreuses violations des libertés fondamentales commises au nom de la lutte contre la pandémie ont empêché la population de s'inscrire sur les listes électorales biométriques et fait chuter le taux de participation. Il a conclu en expliquant qu'au Niger, la participation des femmes avait en revanche été favorisée par la pandémie du fait de la mise à disposition de moyens suffisants.

En conclusion, les expert.es ont recommandé aux États de soutenir en tout temps le travail continu des défenseur.es des droits humains, de garantir que les élections se déroulent dans de bonnes conditions de sécurité dans les pays à risque et de débloquer des ressources suffisantes afin que les femmes puissent s'intéresser au processus électoral, s'inscrire sur les listes et se présenter aux élections.

Les organisations de la société civile doivent continuer à surveiller, consigner et signaler les violations des droits humains pour initier des changements politiques au plus haut niveau. Elles doivent également s'unir pour mener des actions communes de plaidoyer en vue d'encourager l'adoption de lois pour la protection des défenseur.es dans différents pays.

Contact : Stéphanie Wamba, consultante chargée de plaidoyer pour le Programme pour l'Afrique, s.wamba@ishr.ch

Photo: REDHAC

ISHR